



United Cities and Local Governments
Cités et Gouvernements Locaux Unis
Ciudades y Gobiernos Locales Unidos

Ajuntament  de Barcelona

Institut de
cultura ■

Première réunion du Groupe de Travail sur la Culture
Barcelone, 23-24 octobre 2006

Rapport

Le Groupe de Travail sur la Culture a tenu sa première réunion les 23 et 24 octobre 2006 à Barcelone. La réunion a approuvé les nouveaux élan pour la diffusion et l'implémentation de l'Agenda 21 de la culture.

L'**Agenda 21 de la culture** est le premier document à vocation mondiale établissant un engagement des villes et des gouvernements locaux en faveur du développement culturel. Il compte 67 articles, distribués en trois blocs : « Principes », « Engagements » et « Recommandations ». Aujourd'hui, 168 villes, gouvernements locaux et organisations du monde entier sont associés à l'Agenda 21 de la culture.

Cités et Gouvernements Locaux Unis – CGLU est la plus grande organisation de gouvernements locaux au monde. Créée en mai 2004, est la voix unifiée et le défenseur de l'autonomie locale démocratique. En octobre 2004, CGLU a adopté l'Agenda 21 de la culture comme document de référence de ses programmes en culture, et a constitué son Groupe de Travail sur la Culture en juin 2005

Le **Groupe de Travail sur la Culture de CGLU** est le point de rencontre des villes, gouvernements locaux et réseaux qui placent la culture au cœur de leur processus de développement. Présidé par la Mairie de Barcelone, et vice-présidé par les villes de Stockholm et Buenos Aires, il est composé de cinquante villes, gouvernements locaux et organisations du monde entier. L'objectif central du programme 2005-2007 est le suivant :

« Promouvoir le rôle de la culture comme une dimension centrale des politiques locales, par la diffusion et l'implémentation de l'Agenda 21 de la culture »

Le Groupe de Travail sur la Culture a tenu sa **première réunion** les 23 et 24 octobre 2006 à Barcelone, avec la participation des villes, gouvernements locaux et organisations suivantes : Aide aux Musiques Innovatrices – AMI (Fr), Association International de Villes Educatrices - AICE (Int), Aubagne (Fr), Ajuntament de Barcelona (Es), Diputació de Barcelona (Es), Bilbao (Es), Bogotá (Co), Buenos Aires (Ar), CGLU – Secrétariat Mondial (Int), CGLU – Commission d'Inclusion Social (Int), Consejo Nacional de la Cultura y las Artes (Chile), Córdoba (Es), Conseil de l'Europe (Int), Réseau des villes créatives du Canada (Ca), Cultural Development Network - Victoria (Au), FEAP – Forum Européen pour les Arts et le Patrimoine (Int), Fondation Européenne de la Culture (Int), FEMP - Federación Española de Municipios y Provincias (Es), Genova (It), Lille (Fr), London (Uk), Lyon (Fr), Metropolis (Int), Ministério da Cultura – Funarte - Brazil (Br), Ministerio de Cultura - España (Es), Montréal (Ca), Porto Alegre (Br), Reading (Uk), les Rencontres (Int), Rete Italiana Agenda 21 Locali (It), Provincia di Roma (It), Sevilla (Es), Stockholm (Sw), Territoires et Cinema (Fr), UNESCO - Secteur Sciences Sociales et Humaines (Int), Zaragoza (Es) / Réseau Interlocal (Int).

Les **principaux accords** conclus à la réunion sont les suivants :

1. *Développer le cadre politique des villes et des gouvernements locaux*

- Obtenir la participation de villes et d'associations des régions les moins représentées.
- Mener une intense campagne de lobby pour que la culture soit l'une des principales priorités des CGLU à compter du congrès de 2007.

2. *Guider le développement et l'implémentation des services aux villes*

- Tenir à jour la base de données des villes et des organisations qui entreprennent des actions liées à l'Agenda 21 de la culture
- Continuer à diffuser l'Agenda 21 de la culture, et en traduire le texte dans davantage de langues. Il est actuellement disponible en anglais, français, espagnol, allemand, catalan, galicien, italien et portugais.
- Diffuser les deux documents approuvés à Barcelone, intitulés « Indicateurs culturels et Agenda 21 de la culture » et « Conseils sur la mise en œuvre locale de l'Agenda 21 de la culture ».
- Améliorer la circulation de l'information entre membres et personnes intéressées en créant un bulletin.
- Diffuser le rapport rédigé à la demande de l'UNESCO sur les « Politiques locales pour la diversité culturelle ».
- Actualiser et tenir à jour le site web www.agenda21culture.net.
- Diffuser l'identité visuelle du Groupe de Travail.

3. *Développer des partenariats institutionnels dans le domaine de la culture*

- Entretenir les liens existants avec des associations et des réseaux, nationaux et internationaux, dédiés aux politiques culturelles.
- Établir des liens plus étroits avec le Secteur de la Culture de l'UNESCO.
- Promouvoir la ratification par les états de la Convention sur la Protection et la Promotion de la Diversité des Expressions Culturelles, adoptée par UNESCO en octobre 2005, et associer les gouvernements locaux à sa mise en oeuvre.
- Étudier la faisabilité d'une célébration conjointe des villes tous les 21 mai, à l'occasion de la Journée mondiale de la diversité culturelle, à partir de 2008.
- Chercher de nouvelles alliances avec le secteur privé et les ONG.
- Promouvoir la présence de l'Agenda 21 de la culture dans les forums internationaux.

4. *Promouvoir la recherche et le développement dans le domaine de la culture*

- Promouvoir des travaux de recherche sur les questions suivantes : « Culture et durabilité », « Industries créatives et développement local », « Culture et responsabilité sociale entrepreneuriale ».
- Réaliser un séminaire portant sur « l'Agenda 21 de la culture et la gestion culturelle locale » à Lyon, en février 2007.

Contact

Présidence du Groupe de Travail sur la Culture de CGLU
Institut de Cultura, la Rambla 99, E-08002 Barcelone
agenda21cultura@bcn.cat
Tel. (+34) 933 161 262
Fax (+34) 933 161 060

<http://www.agenda21culture.net>
<http://www.cities-localgovernments.org>